

**COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)**

**COMMISSION EUROPEENNE
(CE)**

**PROGRAMME REGIONAL
"AMELIORATION DES INSTRUMENTS DU DIAGNOSTIC PERMANENT POUR
LA SECURITE ALIMENTAIRE REGIONALE" Phase III
(DIAPER III)**

SENEGAL

RAPPORT D'EVALUATION / PROGRAMMATION

DIAPER III/AN III

SOMMAIRE

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	2
I - EVALUATION	9
1.1 ASPECT INSTITUTIONNEL	9
1.1.1. Animation locale.....	9
1.1.2. Composante nationale.....	10
1.2. ACTIVITES.....	11
1.2.1. Les enquêtes	12
1.2.2. Animation locale.....	28
1.3. GESTION DES DEVIS-PROGRAMMES	29
1.4. MISE EN OEUVRE DES CONDITIONNALITES	33
1.5. BONUS-MALUS	34
II. PROGRAMMATION DES ACTIVITES A METTRE EN OEUVRE AU COURS DU	35
DEVIS- PROGRAMME III	35
2.1 LES ENQUETES	35
2.1.1 Enquête agricole.....	35
2.1.2 système d'information du marché à bétail.....	36
2.1.3. Système d'information du marché céréalier (SIM).....	36
2.2 ANIMATION LOCALE	37
2.3. PARTICIPATION DE L'ETAT A LA PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE COLLECTE	37
2.4. BUDGET PREVISIONNEL.....	39
ANNEXE 1: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	44
ANNEXE 2: QUESTIONNAIRE ET FICHE DE DEPOUILLEMENT	45

Principales conclusions et recommandations

1. Aspect institutionnel

Le Ministre de l'Agriculture, a décidé que le Comité des Experts (créé en 1987 pour évaluer la situation alimentaire nationale et qui se réunit régulièrement) aura, à partir de sa prochaine réunion, à jouer le rôle de Comité de Sécurité Alimentaire.

Une réflexion approfondie sur la réorganisation du Système de Statistiques Agricoles a été entamée en Octobre 1994 à l'initiative du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture . Le rapport du groupe de travail ad hoc a été remis et devrait aboutir à des décisions très prochainement.

1.1. L'Animation locale

L'animation Locale est actuellement hébergée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui a mis à sa disposition deux bureaux.

Ses conditions de travail seraient satisfaisantes s'il n'y avait un problème de voiture.

L'Animateur local participe activement aux réunions de la Composante Nationale et des autres cadres de concertation technique pour la Sécurité alimentaire (groupe pluridisciplinaire des zones à risque, Comité technique interministériel de suivi de la campagne agricole - Comité des Experts et groupe de travail pluridisciplinaire initié par le Ministre de l'Agriculture, etc...)

Son intégration dans le dispositif DIAPER est excellente et ses interventions, tant sur le plan administratif que technique, sont très appréciées par les différentes Structures.

1.2. Composante Nationale

La Composante Nationale tient désormais régulièrement des réunions trimestrielles, notamment pour préparer la campagne agricole, examiner les résultats prévisionnels de la campagne courante et examiner les résultats définitifs de la campagne.

Des réunions extraordinaires peuvent également être convoquées pour traiter de problèmes spécifiques.

Elle fonctionne désormais de façon satisfaisante et les structures participent activement aux travaux.

2. Activités

Trois enquêtes sont actuellement soutenues par le projet DIAPER:

- « l'enquête agricole annuelle » réalisée par la Division des Statistiques Agricoles de la Direction de l'Agriculture (DISA/DA),
- « l'enquête suivi des marchés céréaliers » réalisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire »
- « l'enquête suivi des marchés à bétail » réalisée par la Direction de l'élevage.

2.1. L'enquête agricole permanente

Cette enquête annuelle par sondage a été réalisée en 1995 selon la méthodologie utilisée depuis de nombreuses années. L'enquête a pu se dérouler de manière satisfaisante malgré un léger retard dû aux difficultés de mise en place des crédits.

Les prévisions de récolte ont pu être disponibles à temps (Octobre) et les résultats définitifs sont en cours d'élaboration.

Il ne semble pas nécessaire, pour l'instant, de revoir la méthodologie utilisée.

Le dispositif de terrain

Il n'y a pas actuellement de personnel d'enquêtes propre à la DISA. Les agents enquêteurs sont des agents polyvalents du Ministère de l'agriculture à qui les Inspecteurs régionaux de l'agriculture confient les travaux de l'enquête. La DISA n'a donc pas la maîtrise de ces agents, ne les connaît pas et ne peut imposer de manière stricte un calendrier de travail. Il s'ensuit parfois des retards dans le déroulement des relevés sur le terrain qui, s'ils ne nuisent pas trop à la qualité des données, allongent les délais de remontée de ces données au niveau central et donc retardent la sortie des résultats.

La mission estime que la création d'un réseau permanent d'enquêteurs est souhaitable et que cette démarche doit être encouragée et appuyée auprès des Autorités compétentes. Peut-être que la nomination de « Responsables des statistiques agricoles » au niveau de chaque Inspection Régionale serait déjà une étape pour un meilleur suivi de l'exécution des enquêtes.

En attendant, il faudrait sensibiliser davantage les Inspecteurs de l'agriculture sur la nécessité de respecter le calendrier de réalisation des enquêtes sur le terrain.

Tirage de l'échantillon

Sur le plan de l'exécution de l'enquête, il faut qu'une attention toute particulière soit apportée à la réalisation du recensement des villages de l'échantillon. Ce recensement permet en effet d'établir la liste des exploitants agricoles du village, base de sondage du 2^o degré.

La mission recommande qu'une formation particulière soit faite aux Superviseurs et Contrôleurs car le recensement des villages est une phase de l'enquête très délicate à mener

Documents d'enquêtes

Lors du recensement des villages-échantillon, les enquêteurs passent systématiquement de concession en concession et comptent les ménages qui y vivent. Ils relèvent quelques informations sur les ménages sur des feuilles de brouillon et recopient les résultats globaux sur le questionnaire village.

La mission recommande de remplacer ces feuilles de brouillon par une fiche de décompte démographique de la population du village à remplir systématiquement par l'enquêteur. Cela éviterait les erreurs et permettrait le contrôle. Cette fiche pourrait d'ailleurs être exploitée informatiquement.

L'exploitation des données

Une expérience de décentralisation de la saisie et des traitements informatiques au niveau des régions a été tentée cette année. Deux régions ont été dotées de micro-ordinateurs. L'expérience a donné de bons résultats et l'exploitation des données a été nettement accélérée.

La mission recommande de poursuivre la décentralisation des traitements informatiques mais conseille cependant la prudence et la mise en place progressive du système.

Exhaustivité des fichiers

Les fiches de dépouillement ont été saisies depuis 1991 et les données existent sur micros.

Toutefois les données brutes des questionnaires ne sont pas saisies, ce qui en limite l'utilisation à des fins d'analyse.

La mission recommande de saisir désormais toutes les fiches du questionnaire pour pouvoir faire des analyses plus approfondies (sur la répartition et la taille des parcelles, sur les rendements, etc.) afin de s'assurer entre autre que la méthode de tirage des parcelles sur lesquelles on place un carré de rendement est bien judicieuse, voire même si le nombre d'exploitations par village convient.

Diffusion des résultats

Il n'y a pas à proprement parler de publication statistique mais des rapports pour le Conseil interministériel. Il est cependant très important que les statistiques élaborées soient largement diffusées.

La Centrale d'information devrait être un moyen efficace pour faire des publications.

Par contre un effort a été fait qui s'est traduit par la publication de résultats départementaux rétrospectifs (de 1960 à 1994)

La mission recommande qu'un effort soit fait pour créer un Annuaire de statistiques agricoles et un bulletin trimestriel de statistiques agricoles qui ne se limiteraient pas à la présentation des résultats des enquêtes.

La Centrale d'informations

Une Banque de données a été mise en place à la Direction de l'Agriculture (DISA) dans le cadre de DIAPER II . Elle comporte des données sur la production, l'environnement physique, l'environnement économique, l'utilisation des facteurs de production, les prix, etc.. au niveau départemental. Certaines séries remontent jusqu'à 1960.

Elle est encore assez peu alimentée en données.

Un Ingénieur agronome vient d'y être affecté à plein temps. Il a entrepris la mise à jour de cette centrale et commence à la faire connaître à l'extérieur de la DISA avec apparemment un certain succès.

La centrale d'informations dispose maintenant d'un micro-ordinateur dont la mémoire n'est pas conforme aux normes prévues. Une extension mémoire doit donc être faite..

Il n'est pas possible actuellement de sortir directement de cette centrale, à partir des données qu'elle contient, les bilans céréaliers prévisionnels et définitifs comme on pourrait s'y attendre.

D'autre part, les utilisateurs potentiels déjà contactés, et la DISA en premier, émettent le désir d'ajouter de nouvelles données dans cette centrale.

La mission insiste pour que l'effort entrepris soit activement poursuivi. Elle recommande d'augmenter la capacité mémoire du micro-ordinateur qui lui est affectée.

En ce qui concerne les deux problèmes soulevés, elle demande à l'ECA de les examiner de près et d'apporter éventuellement son appui ou de préciser exactement les limites d'un tel outil.

Il est par contre indispensable d'effectuer une analyse approfondie des données produites, ce qui n'est pas fait actuellement.

La précision des résultats

Les fichiers constitués à partir des fiches de dépouillement existent mais sont actuellement incomplets. Il y a encore trop de données manquantes pour permettre des analyses intéressantes.

Des dispositions particulières sont prises pour une saisie complète des données de l'enquête 1995/1996.

La mission recommande que le calcul de précisions soit effectué pour l'enquête 1995/1996.

2.2. L'enquête suivi des marchés céréaliers

Elle vise à collecter et diffuser les prix des céréales pratiqués sur les principaux marchés du pays. Elle inclut également les prix des légumineuses.

Elle est réalisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire rattaché à la Primature, et plus particulièrement par sa Cellule d'Etudes et d'Informations.

L'enquête se déroule dans de bonnes conditions et selon une méthodologie éprouvée.

La mission recommande la poursuite de la diffusion des informations par la presse écrite au même titre qu'à la radio.

Elle recommande d'autre part de faire une analyse temporelle des données puisque l'on dispose de séries de prix depuis 1987.

1.3. L'enquête suivi des marchés à bétail

L'enquête a pour ambition de régulariser le marché de bétail et de viande à travers une grande transparence des prix pratiqués.

Elle est réalisée par le Bureau des Statistiques de la Direction de l'Elevage.

Les moyens matériels pour le contrôle et la supervision sont très insuffisants.

La mission recommande de prendre des dispositions en conséquence pour renforcer ces moyens.

Les fiches de relevés de prix sont transmises au service central par tout moyen disponible, c'est dire qu'il n'est pas possible actuellement de compter sur une remontée en temps utile de toutes les informations recueillies.

Pour une information aussi conjoncturelle, ceci représente un lourd handicap.

La mission recommande de tout mettre en oeuvre pour donner au Bureau des Statistiques les moyens de transmission rapide nécessaires.

3. Gestion du devis-programme 1995/1996

Niveau d'exécution des budgets 1995/1996 au 15/12/95

(F. CFA)

Rubrique	Montant devis 95/96	Montant total engagé	Montant du Budget		Montant des engagements	
			FED	Etat	FED	Etat
Enqu. agricole permanente	65.100.600	18.933.785	57.519.918	7.580.682	12.138.306	6.795.479
collecte	28.076.600	18.457.285	20.495.918	7.580.682	11.661.806	6.795.479
équipement	37.024.000	476.500	37.024.000	-	476.500	-
Suivi des Marchés céréaliers	7.690.000	731.000	5.613.700	2.076.300	678.500	52.500
collecte	7.690.000	731.000	5.613.700	2.076.300	678.500	52.500
Suivi des Marchés à bétail	9.237.800	3.077.489	7.175.594	2.062.206	2.032.289	1.045.200
collecte	7.637.800	1.658.937	5.575.594	2.062.206	613.737	1.045.200
équipement	1.600.000	1.418.552	1.600.000	-	1.418.552	-
Animation locale	21.105.190	7.825.861	21.105.190	-	7.825.861	-
salaires	9.798.460	3.646.600	9.798.460	-	3.646.600	-
fonctionnement	5.715.000	1.023.156	5.715.000	-	1.023.156	-
impression et diffusion	3.291.730	856.105	3.291.730	-	856.105	-
équipement	2.300.000	2.300.000	2.300.000	-	2.300.000	-
TOTAL GENERAL	103.133.590	30.568.135	91.414.402	11.719.188	22.674.956	7.893.179

4. Mise en oeuvre des conditionnalités

- Comité de Sécurité Alimentaire

Le Comité des Experts jouera le rôle, dès sa prochaine réunion, de Comité de Sécurité Alimentaire.

- Prise en charge des opérations de collecte par l'Etat en 1995/1996

Le Gouvernement Sénégalais devait prendre en charge 27% des dépenses de collecte des enquêtes dans le Budget de 1995, soit 11,7 millions CFA.

Bien que le Ministère de l'Agriculture, ait prévu un financement de 10 millions CFA lors de l'élaboration de son budget prévisionnel de fonctionnement, rien n'avait été inscrit dans le Budget voté.

Les 11,7 millions ont finalement été pris sur les Fonds de contrepartie de l'aide alimentaire.

5. Le Devis-Programme 96/97

Des recommandations qui précèdent et des demandes des différentes Structures découle la proposition de Devis-programme suivante : (en ECU)

Enquête agricole	82.990
Suivi des marchés à bétail	22.945
Système d'information sur les marchés céréaliers	25.991
Animation locale	29.396

	161.322

Le montant global des frais de collecte s'élevant à 49.157.400 FCFA (soit 75.018 ecu), la participation de l'Etat à ces frais à concurrence de 40,4% sera donc de 19.859.590 FCFA. Pour les Directions concernées, les montants correspondants aux 40,4% des frais de collecte sont les suivants:

Direction de l'Agriculture:	11.291.234 F CFA
Direction de l'Elevage:	3.764.795 F CFA
Commissariat à la Sécurité Alimentaire:	4.803.560 F CFA.

La mission recommande que les efforts entrepris pour la prise en charge des 40,4% des frais de collecte par le budget de fonctionnement soient poursuivis afin que le devis-programme 1996/1997 puisse être signé à temps.

I - Evaluation

1.1 Aspect institutionnel

Sont impliqués dans le dispositif DIAPER:

- Le Ministère de l'Agriculture par:

- sa Direction de l'Agriculture, pour « l'enquête agricole annuelle » réalisée par la Division des Statistiques Agricoles (DISA)
- sa Direction de l'Elevage, pour « l'enquête suivi des marchés à bétail »

- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire pour « l'enquête suivi des marchés céréaliers ».

1.1.1. Animation locale

Mise en place de l'Animation locale

L'Animation locale est actuellement hébergée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui a mis à sa disposition deux bureaux .

a) Niveau d'intégration de l'animation locale dans la structure d'accueil et dans la composante nationale

L'Animateur local est parfaitement intégré dans le dispositif DIAPER et nous avons pu constater combien il était apprécié et écouté. Il ne semble pas avoir beaucoup de difficultés à jouer son rôle d'appui technique. Il a des contacts jusqu'au niveau de l'exécution sur le terrain et des fichiers informatiques

L'Animateur local travaille en liaison étroite avec la Division des Statistiques agricoles et intervient efficacement sur le plan technique.

b) Personnel d'appui

Outre l'Animateur local, Ingénieur Statisticien-Economiste, le personnel comprend une Secrétaire-comptable.

c) Moyens de travail

L'Animation locale dispose d'un véhicule FIAT de 1988, d'un modèle périmé, en mauvais état et de plus en plus difficilement réparable , d'une photocopieuse MINOLTA 3210 et d'un cyclomoteur hérités de DIAPER II (en mauvais état).

DIAPER III a permis de faire installer une ligne téléphonique, d'acheter du matériel informatique et d'acquérir un photocopieuse Canon NP 1550.

Inventaire du matériel à la disposition de l'Animateur local.

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Financement
Déplacement				
Véhicule	1 FAIT Régata	1988	mauvais	DIAPER II
Cyclomoteur	1 Bravo piaggio		mauvais	DIAPER II
Equipement de bureau				
Ordinateurs	2	1994	bon	DIAPER III
Imprimantes	1 Canon BJ 200	1994	bon	DIAPER III
	1 Epson LQ 1070+	1994	bon	DIAPER III
Onduleurs	2	1994	bon	DIAPER III
Photocopieurs	1 Minolta 3120	DIAPER I	H S	DIAPER I
	1 Canon NP 1550	1995	neuf	DIAPER III
Télécopieur	1			

1.1.2. Composante nationale

En tant que cadre de concertation technique chargé de la production coordonnée de données statistiques en matière de Sécurité alimentaire, la Composante Nationale existe au Sénégal et fonctionne surtout à travers son « noyau dur » composé des Directions de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Prévision et de la Statistique et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Le chef de file de cette structure est la Direction de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture et plus précisément le Chef de la Division des Statistiques Agricoles (DISA).

a) Textes de création / ou cadre informel

Il s'agit d'un cadre informel qui existe déjà depuis plusieurs années et qui régulièrement au moins trois fois par an .

b) Structures participantes

Elle est composée :

- Pour le Ministère de l'Agriculture de :
 - La Direction de l'Agriculture (DA)
 - Division des Statistiques Agricoles (DISA)
 - Cellule Agro-Sylvo-Pastorale d'Alerte Rapide (CASPAR)
 - Division des actions et programmes (DAP)
 - La Direction de l'Elevage (DIREL)
 - La Direction de l'Horticulture
 - La Direction de l'Océanographie et des pêches maritimes (DOPM)
 - L'Institut Sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA)
- Pour le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature :
 - La Direction des Eaux et Forêts , chasses et conservation des sols

- Le Centre de Suivi Ecologique (CSE)
- Pour le Secrétariat Général du Gouvernement du :
 - Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)
- Pour le Ministère des Finances, de l'Economie et du Plan de :
 - La Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)
 - Le Comité de suivi et de Coordination et d'Evaluation des programmes FED (CSCE)
- Pour le Ministère du Commerce :
 - La Caisse de péréquation et de stabilisation des prix
- Pour le Ministère du Tourisme et du transport Aérien :
 - La Direction de la Météorologie Nationale
- De différents organismes et structures :
 - L'Animateur local de DIAPER III
 - La SODEVA (Société de développement et de vulgarisation agricole)
 - La SAED (Société d'Aménagement des Eaux du Delta)
 - La SODEFITEC (Société de Développement des Fibres Textiles)
 - Le Comité National du CILSS
 - Le FED / DAKAR

c) Mode de fonctionnement

La Composante Nationale fonctionne assez régulièrement au moins trois fois par an selon un calendrier lié à la sortie des prévisions de récoltes et des résultats définitifs et donc aux activités de la DISA.

A ce jour, elle n'a pas encore d'existence officielle et les réunions se font de façon informelle sur convocation du Directeur de l'Agriculture ce qui n'empêche pas son efficacité car les Structures participent activement aux réunions.

d) Capacité de coordination à la production des informations statistiques

Son rôle se limite apparemment à l'analyse des résultats de l'enquête agricole permanente.

e) Appréciation des appuis tant matériels que techniques/formation existants provenant d'autres bailleurs: Néant

1.2. Activités

Trois enquêtes sont actuellement soutenues par le projet DIAPER:

- « l'enquête agricole annuelle » réalisée par la Division des Statistiques Agricoles de la Direction de l'Agriculture (DISA/DA),
- « l'enquête suivi des marchés céréaliers » réalisée par le Commissariat à la

Sécurité Alimentaire »

- « l'enquête suivi des marchés à bétail » réalisée par la Direction de l'élevage.

1.2.1. Les enquêtes

a) L'enquête agricole permanente

Elle est réalisée par la Division des Statistiques Agricoles de la Direction de l'Agriculture (DISA/DA).

Elle vise à recueillir des informations structurelles (démographie, équipements, etc...) et conjoncturelles (superficies et rendements des principales cultures pratiquées, stocks paysans) sur les exploitations agricoles. Elle couvre l'ensemble des zones agricoles du pays à l'exception des zones urbaines et périurbaines, des zones aménagées et/ou encadrées.

C'est une enquête annuelle par sondage à deux degrés conçue pour obtenir des résultats significatifs au niveau de chaque département (il y a 28 départements ruraux). Les unités primaires sont des villages et les unités secondaires des exploitations agricoles.

- *les organismes impliqués dans sa réalisation*

Il n'y a pas actuellement d'appuis techniques provenant d'autres sources.

- *les ressources humaines*

La Division des statistiques agricoles comprend actuellement :

- au niveau central

- 3 Ingénieurs Agro-économistes, dont 1 en formation qui devrait rentrer en Janvier 1996
- 1 Ingénieur Agronome
- 2 Ingénieurs des travaux agricoles
- 3 Ingénieurs des travaux statistiques dont 1 en formation
- 1 Secrétaire

- au niveau du terrain

- 10 Superviseurs régionaux
- 28 Contrôleurs, Ingénieurs des travaux agricoles
- 100 Enquêteurs, Agents techniques de l'agriculture

Il n'y a pas actuellement de personnel d'enquêtes propre à la DISA. Les agents enquêteurs sont des agents polyvalents du Ministère de l'agriculture à qui les Inspecteurs régionaux de l'agriculture confient les travaux de l'enquête. La DISA n'a donc pas la maîtrise de ces agents et ne peut imposer de manière stricte un calendrier. Il s'ensuit parfois des retards dans le déroulement des relevés sur le terrain qui, s'ils ne nuisent pas trop à la qualité des données, rallonge les délais de remontée de ces données au niveau central et donc retardent la sortie des résultats.

La situation actuelle oblige par ailleurs la DISA à former aux techniques d'enquêtes tous les agents de terrain susceptibles d'intervenir dans l'enquête (300) car elle ne sait pas à l'avance quels sont ceux (100 environ) qui interviendront effectivement.

La DISA s'efforce de créer un réseau permanent d'enquêteurs.

Peut-être que la nomination de « Responsables des statistiques agricoles » au niveau de chaque Inspection Régionale serait déjà une étape pour un meilleur suivi de l'exécution des enquêtes.

Outre le Chef de la Division des Statistiques Agricoles, ingénieur agro-économiste, le personnel intervenant dans l'enquête agricole se compose comme suit:

Personnel	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps			
Enquêteurs à temps partiel	100	100	Agents du MA
Contrôleurs	28	28	chefs des services agric.
Superviseurs régionaux	10	10	Inspecteurs régionaux de l'agriculture
Superviseurs nationaux			
ITS	2	2	Agents du MA
ITA	1	1	Agent du MA
Agents de dépouillement /saisie			
Informaticiens			
ITA	1	1	Agent du MA
Analyste	1	1	Ing. agro-économiste
Agent centrale d'information	1	1	Ingénieur agronome
Autres Agents			
Secrétaire	1	1	

- les ressources matérielles

Inventaire du matériel de l'enquête agricole

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Financement
Déplacement				
Véhicule	1 Fiat régata	1988	passable	DIAPER II
	1 R12	1985	passable	DIAPER I
Equipement de bureau				
Ordinateurs	1 Unisys	1988	bon	DIAPER II
	1 Unisys	1988	bon	FCCAA
	1 Olivetti	1988	HS	DIAPER II
	1 Bull	1990	bon	CILSS
	1 IBM	1992	bon	FAO
	1 Dell	1992	bon	FAO
	4 Compaq	1995	neuf	DIAPER III
Imprimantes	2	1992	bon	FAO
	1	1990	bon	CILSS
	4 Epson	1995	neuf	DIAPER III
Onduleurs	2	1992	bon	FAO
	1	1990	en panne	CILSS
	4	1995	neuf	DIAPER III
Machine à écrire	1	1988	HS	DIAPER II
Photocopieuse	1	DIAPER I	HS	DIAPER I
	1			FCCAA

Inventaire du matériel de l'enquête agricole (suite)

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Financement
Equipements d'enquêtes				
Boussoles	77	1988	bon	DIAPER II
	66	1995	neuf	DIAPER III
Jalons	323	1988	bon	DIAPER II
	110	1995	neuf	DIAPER III
Mètres ruban	37	1988	bon	DIAPER II
	60	1995	neuf	DIAPER III
Balances	60	1988	bon	DIAPER II
	86	1995	neuf	DIAPER III
Calculatrices	57	1988	bon	DIAPER II
	7	1995	neuf	DIAPER III

- la technique (voir le questionnaire en annexe)

C'est une enquête annuelle par sondage à deux degrés conçue pour obtenir des résultats significatifs au niveau de chaque département (il y a 28 départements ruraux). Le département constitue une strate.

La base de sondage des unités primaires est la liste de tous les villages du Recensement de la population de 1988.

La clé de répartition par département des 480 villages retenus tient compte du poids agricole de chaque département (superficie cultivée).

Au niveau du département, le tirage des villages se fait à probabilités inégales, avec remise, proportionnellement à leur taille en ménages.

L'échantillon des villages est renouvelé tous les ans. Sur le plan méthodologique, il faut qu'une attention toute particulière soit apportée à la réalisation du recensement des villages de l'échantillon. C'est une phase décisive de l'enquête. Ce recensement permet en effet d'établir la liste des exploitants agricoles du village, base de sondage du 2^o degré.

Les unités secondaires sont les exploitations. Dans chaque village échantillon on tire 5 exploitations agricoles parmi les exploitations agricoles du village, ce qui fait un total de 2400 exploitations enquêtées.

Cette méthodologie a fait ses preuves et doit être conservée pour l'instant.

Le Recensement de l'agriculture en cours de préparation et que l'on pense réaliser en 1996 devrait permettre d'améliorer sérieusement le plan de sondage.

Constitution de l'échantillon des exploitations

Dans chaque village échantillon on tire donc 5 exploitations agricoles parmi les exploitations agricoles du village, ce qui fait un total de 2400 exploitations enquêtées. (la DISA parle plus volontiers de ménages agricoles que d'exploitations agricoles);

Répartition de l'échantillon par strates (c'est à dire par départements)

Régions et Départements	Nombre de villages de l'échantillon	Nombre d'exploit agricoles de l'échantillon
---01 01 DAKAR	14	70
Rufisque	14	70
02 DIOURBEL	44	220
Bambey	16	80
Mbacké	14	70
Diourbel	14	70
03 FATICK	50	250
Fatick	20	100
Foundiougne	14	70
Gossas	16	80
04 KAOLACK	56	280
Kaffrine	20	100
Kaolack	18	90
Nioro	18	90
05 KOLDA	56	280
Kolda	18	90
Sédhiou	20	100
Vélingara	18	90
06 LOUGA	51	255
Kébémér	15	75
Linguéré	18	90
Louga	18	90
07 SAINT LOUIS	51	255
Dagana	15	75
Matam	18	90
Podor	18	90
08 TAMBA	60	300
Bakel	20	100
Kédougou	20	100
Tamba	20	100
09 THIES	50	250
Mbour	16	80
Thies	16	80
Tivaouane	18	90
10 ZIGINCHOR	48	240
Bignona	20	70
Ziginchor	14	70
--- SENEGAL	480	2400

Le nombre d'exploitations agricoles de l'échantillon par département semble acceptable pour permettre des résultats significatifs à ce niveau.

Tirage de l'échantillon des parcelles pour le calcul des rendement

Par culture, il y a ensuite tirage d'un échantillon de parcelles (1/5) parmi l'ensemble des parcelles des exploitations-échantillon du village sur lesquelles sera posé un/ou des carrés de rendements (de 5 m de côté). On pose plusieurs carrés si la superficie de la parcelle dépasse un hectare. (un carré par hectare)

Un sous-carré de rendement de 2 m de côté est posé pour effectuer les mesures de rendements prévisionnels par simple comptage des épis.

L'Animateur local a mis au point une méthode simple mais systématique pour la pose des carrés à l'aide d'une table de nombres aléatoires. C'est une excellente initiative.

Les produits retenus

L'enquête porte essentiellement sur les cultures suivantes:

- | | | |
|------------------|----------|---------------------------|
| - Riz de plateau | - Maïs | - Arachide |
| - Riz aquatique | - Fonio | - Coton |
| - Riz de nappe | - Niébé | - Béref |
| - Mil | - Patate | - Voandzou |
| - Sorgho | - Manioc | -Autres (pastèque,sésame) |

Les variables observées

Le questionnaire est renseigné en partie par interview:

- composition du ménage agricole et activité de ses différents membres,
- les matériels utilisés par type de matériel
- les engrais utilisés par type d'engrais
- les semences utilisées par culture
- date des semis
- quantités stockées par les paysans

et en partie par mesures effectuées par les enquêteurs:

- les éléments nécessaires au calcul des superficies emblavées des parcelles (longueur des côté et angles)
- production des carrés de rendement

Le déroulement de l'enquête

En Mai doivent avoir lieu les stages de recyclage des agents de terrain (cette année en début Juillet par suite du retard dans la mise en place des crédits)

Puis l'enquête elle même se déroule en 4 phases selon un calendrier qui doit absolument être respecté:

1°) en Juin, phase préliminaire de recensement des ménages agricoles du village (questionnaire village) avec tirage des exploitations de l'échantillon, interview des chefs d'exploitations retenus pour connaître les composantes démographiques du ménage (fiche n°1), les intentions d'emblavement des parcelles du ménage (fiches n° 2), les matériels détenus et les intrants utilisés (engrais et semences) (fiches n°1 bis)

Les enquêteurs passent systématiquement de concession en concession dans le village et comptent les ménages qui y vivent. Ils relèvent quelques informations sur les ménages sur des feuilles de brouillon et recopient les résultats globaux sur le questionnaire village. Il nous semble plus judicieux de remplacer ces feuilles de brouillon par une fiche de décompte démographique de la population du village à remplir systématiquement par l'enquêteur. Cela éviterait les erreurs et permettrait le contrôle. Cette fiche pourrait d'ailleurs être exploitée informatiquement.

2°) en Juillet/Août, recensement des parcelles du ménage effectivement emblavées (fiche n° 2 bis) mesure de leur superficie (fiches n° 3), tirage de l'échantillon des parcelles devant recevoir un carré de rendement et pose de ces carrés de rendement.

3°) en Septembre/Octobre, évaluation des stocks paysans de céréales par interview (stocks résiduels de la campagne précédente) et prévisions de récolte avec comptage des épis dans les sous-carrés de rendement pour estimer les rendements prévisionnels (fiche n° 4 et 5) et interview du paysan.

4°) en Novembre/Décembre, récolte des carrés de rendement et pesées pour connaître les rendements définitifs (fiche n° 6)

La mise en place des moyens matériels et la formation du personnel d'enquête doivent avoir lieu en Mai. Ceci suppose que les crédits nécessaires aient été mis en place au plus tard en début Avril. Pour la campagne 1995/1996 les crédits sont arrivés avec du retard et le démarrage des opérations s'en est ressenti.

La mesure des superficies

La mesure des superficies est effective sur toutes les parcelles des exploitations de l'échantillon. Elle se fait selon la méthode classique qui consiste à mesurer les longueurs des côtés de la parcelle et les angles qu'ils font entre eux. Un programme sur calculatrices de poche permet d'obtenir sa surface.

Le problème de l'estimation des superficies des cultures associées est pris en compte par la DISA mais ne concerne que 10% des cultures. Les méthodes d'estimation retenues sont acceptables.

La mesure des rendements

On compte des pieds ou des épis pour obtenir les rendements prévisionnels et on pèse la récolte des carrés de rendements pour obtenir les rendements définitifs.

On calcule ensuite par culture un rendement moyen (simple moyenne des rendements des carrés observés) au niveau du village. On calcule enfin par culture un rendement moyen départemental en pondérant les rendements des villages par les superficies emblavées de ces mêmes villages.

Le contrôle

La qualité des informations recueillies dépend essentiellement de la qualité du contrôle sur le terrain. L'encadrement des enquêteurs est assuré par 28 contrôleurs et 10 superviseurs. Leur nombre en paraît suffisant à condition qu'ils aient la possibilité de se déplacer facilement, ce qui ne semble pas toujours le cas.

Sur le plan méthodologique, il faut qu'une attention toute particulière soit apportée à la réalisation du recensement des villages de l'échantillon par les Contrôleurs et les Superviseurs qui doivent être formés tout spécialement.

Le traitement des données

Au fur et à mesure du déroulement de l'enquête, les Chefs de Secteurs agricoles font une exploitation des principales données des fiches d'enquêtes sur des Fiches de dépouillement.

La fiche de dépouillement n° 1 reprend les informations concernant le village et le nombre de parcelles emblavées de chaque exploitant de l'échantillon. Elle est faite à partir de la fiche n° 2 du questionnaire.

La fiche de dépouillement n° 2 récapitule pour chaque exploitant les superficies emblavées des différentes cultures. Elle est faite à partir de la fiche n° 3 du questionnaire.

La fiche de dépouillement n° 3 est faite à partir de la fiche n° 5 du questionnaire et concerne les rendements prévisionnels.

La fiche de dépouillement n° 3 bis est faite à partir de la fiche n° 6 du questionnaire et concerne les rendements définitifs.

La fiche de dépouillement n° 4 est faite à partir de la fiche n° 4 du questionnaire et concerne les stocks paysans

Ces fiches de dépouillement sont envoyées au service central qui les saisit sur micro-ordinateurs et les exploite informatiquement à l'aide du logiciel AGROSEN conçu à partir de DBASE. On peut ainsi faire les estimations rapides et sortir les principaux résultats définitifs.

Les données de l'enquête sont extrapolées informatiquement au niveau départemental.

En fin d'enquête les questionnaires remontent au service central qui n'en saisit jusqu'à maintenant que les fiches n°1 et 1bis avec le logiciel SP6.

Il est prévu de saisir intégralement les questionnaires 1995/1996.

Il est indispensable de saisir l'ensemble des données recueillies pour pouvoir faire des analyses plus poussées par exemple sur la répartition et la taille des parcelles afin de s'assurer que la méthode de tirage des parcelles sur lesquelles on place un carré de rendement est bien judicieuse, voire même si le nombre d'exploitations par village convient.

Au 20/12/95, les fiches de dépouillement nécessaires pour les prévisions ont été saisies. Il reste à saisir les fiches de dépouillement sur les rendements définitifs. Rien n'a été fait pour la saisie des questionnaires.

Décentralisation de la saisie et des traitements informatiques

Une expérience de saisie en régions des données de l'enquête a été tentée cette année. Deux régions ont été dotées de micros. L'expérience est réussie et la DISA a l'intention d'étendre progressivement l'expérience aux autres régions.

Exhaustivité des fichiers

Les fiches de dépouillement ont été saisies depuis 1991 et les données existent sur micros.

En 1993/1994 une partie seulement de l'enquête a pu être réalisée. Les données sont donc incomplètes pour cette campagne

Toutefois les données brutes des questionnaires ne sont pas saisies, ce qui en limite l'utilisation à des fins d'analyse.

- les résultats

Les résultats des enquêtes sont très utilisés par de nombreuses instances de concertation et de décision en matière de Sécurité alimentaire : Instances Gouvernementales, Structures Administratives, Bailleurs de Fonds, Système bancaire, Opérateurs économiques, Instituts de recherche, Universités, etc... Les résultats prévisionnels sont tout particulièrement attendus et appréciés.

Ces résultats permettent notamment à la Direction de l'Agriculture d'établir les rapports examinés lors des deux réunions annuelles du « Conseil interministériel » chargé tout spécialement du suivi des problèmes liés à la Sécurité alimentaire, préparation et suivi des campagnes agricoles et de commercialisation. Ils en constituent même l'essentiel.

Il serait cependant souhaitable de créer une petite cellule d'analyse des résultats au sein de la DISA.

a) Publications produites

- La Division des Statistiques agricoles établit chaque année:

- pour le 15 Septembre un Rapport sur les emblavures qui est diffusé à toutes les instances intéressées

- pour le 15 Octobre un Rapport sur les « Prévisions de récoltes de la campagne agricole » qui est diffusé à près de 250 exemplaires et qui est très demandé

- en Janvier un Rapport sur les « Résultats définitifs de la campagne » avec des commentaires qui est diffusé à près de 250 d'exemplaires.

Comme on le voit, il s'agit toujours de rapports établis pour les Conseils interministériels sur la situation alimentaire et seul le rapport sur les résultats définitifs peut être considéré comme une publication statistique.

Une publication avec les « Statistiques départementales par principales cultures de 1960 à 1994 » vient de paraître. C'est une excellente initiative.

b) La Centrale d'information

Une Banque de données a été mise en place à la Direction de l'Agriculture (DISA) dans le cadre de DIAPER II . Elle comporte des données sur la production, l'environnement physique, l'environnement économique, l'utilisation des facteurs de production, les prix, etc.. au niveau départemental. Certaines séries remontent jusqu'à 1960. Elle est encore assez peu alimentée en données.

Un Ingénieur agronome vient d'y être affecté à plein temps. Il a entrepris la mise à jour de cette centrale et commence à la faire connaître à l'extérieur de la DISA avec apparemment un certain succès.

La centrale d'informations dispose maintenant d'un micro-ordinateur dont la mémoire n'est pas conforme aux normes prévues. Une extension mémoire doit donc être faite..

Deux problèmes se posent cependant:

- la centrale prévoit la possibilité de sortir les bilans céréaliers prévisionnels et définitifs. Il se trouve que nos essais sont restés vains car le programme ne va pas chercher dans son stock de données les éléments pour établir ces bilans mais demande qu'on lui introduise les données. Il est en outre impossible par la suite de rappeler le bilan établi. Est-ce un manque de formation de l'utilisateur ou une lacune du logiciel ?

Pourquoi utiliser alors la centrale puisque les agents ont l'habitude d'utiliser un tableur qui, lui, archive les résultats ?

- est-il possible à un pays d'ajouter des informations supplémentaires (d'autres produits par exemple ou d'autres informations) ou le logiciel est-il figé ? Il semble qu'il y ait des demandes en ce sens au Sénégal alors que la centrale est à peine connue des utilisateurs potentiels.

Il serait bon que l'ECA puisse répondre rapidement à ces interrogations.

- la précision des résultats

- calculs des coefficients de variation

La DISA, avec l'aide de l'Animateur local, a essayé de calculer les coefficients de variation sur les résultats de la dernière enquête. Les résultats ne peuvent être interprétés actuellement car les fichiers disponibles ne sont pas exhaustifs. Il est donc difficile, pour l'instant, de se prononcer sur la fiabilité des résultats au point de vue purement statistique. Le travail doit être poursuivi dans les prochaines semaines.

- état des fichiers

Les fichiers constitués à partir des fiches de dépouillement existent mais sont actuellement incomplets. Il y a encore trop de données manquantes pour permettre des analyses intéressantes.

- écarts entre prévisions et résultats définitifs

Les écarts entre prévisions et résultats définitifs sont tout à fait acceptables.

Production de céréales (toutes céréales confondues)

Tonnes

Année	Prévisions	Résultats définitifs
1986/1987	777.354	884.401
1987/1988	995.945	1.050.707
1988/1989	841.554	863.932
1989/1990	1.019.796	1.065.385
1990/1991		981.442
1991/1992		969.582
1992/1993	885.278	856.439
1993/1994	1.070.314	1.086.128
1994/1995	936.487	943.370
1995/1996	1.061.106	

- le matériel acquis au titre de DIAPER III

Inventaire du matériel DIAPER III

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Observations
Déplacement				
Equipement de bureau				
Ordinateurs	4 Compaq	1995	neuf	
Imprimantes	4 Epson	1995	neuf	
Onduleurs	4	1995	neuf	
Equipements d'enquêtes				
Boussoles	66	1995	neuf	
Jalons	110	1995	neuf	
Mètres ruban	60	1995	neuf	
Balances	86	1995	neuf	
Calculatrices	7	1995	neuf	

- la fréquence des recours d'expertise auprès de l'ECA

Les interventions de l'ECA ont porté essentiellement sur les prévisions de récoltes dans le cadre de la mission CILSS/FAO.

- la documentation disponible

La documentation technique est inexistante. Il serait certainement utile que la DISA ait:

- quelques manuels de statistiques descriptives
- un manuel assez simple sur la théorie des sondages
- des documents sur les méthodes de sondage en agriculture
- un manuel sur la méthodologie des enquêtes

Une documentation sur l'utilisation des principaux logiciels informatiques serait également utile. Windows, Word 6, Excel, etc.

b) L'enquête suivi des marchés céréaliers (SIM)

Elle vise à collecter et diffuser les prix des céréales pratiqués sur les principaux marchés du pays. Elle inclut également les prix des légumineuses.

Elle est réalisée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire rattaché à la Primature, et plus particulièrement par sa Cellule d'Etudes et d'Informations.

Cette cellule gère aussi les activités menées dans le cadre du suivi des Groupes et Zones à risque (ZAR).

- les organismes impliqués dans sa réalisation

Cette enquête ne bénéficie plus d'appui extérieur en dehors de DIAPER.

- les ressources humaines

Outre le Responsable de la cellule d'Etudes et d'informations, le personnel intervenant dans l'enquête se répartit comme suit:

Personnel	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps			
Enquêteurs à temps partiel	45	45	Budget de l'Etat
Contrôleurs			
Superviseurs régionaux			
Inspecteurs régionaux du CSA:	9	9	Budget de l'Etat
Superviseurs nationaux	4	4	Budget de l'Etat
Agents de dépouillement /saisie			
Informaticiens			
grade :			
Analyste			

Le Responsable de la cellule fait remarquer que les per diem versés aux enquêteurs, aux chauffeurs et aux cadres supérieurs ne correspondent pas à ce que le CSA verse réellement et que ce dernier est appelé à verser le complément. En prévision de l'après DIAPER, il aurait été souhaitable de mettre ces per diem au niveau effectivement appliqué, d'autant plus qu'une bonne partie serait incluse dans la contrepartie à charge de l'Etat.

- les ressources matérielles

Les moyens matériels sont utilisés pour les deux activités de la cellule et en particulier les moyens de déplacement

Inventaire du matériel utilisé pour l'enquête

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Observations
Déplacement				
Equipement de bureau				
Ordinateurs	1	1986	bon	PSA Allemand
	1	1991	bon	FCCAA
	1	1988	bon	PSA Allemand
Imprimantes	1	1986	bon	PSA Allemand
	1	1991	bon	FCCAA
Onduleurs	1	1991		FCCAA
Photocopieurs	2	1987	en panne	PSA Allemand
Fax	1			
Equipements d'enquêtes				

- la technique

L'enquête est réalisée sur 45 marchés (dont 4 à Dakar) répartis dans les 10 régions. Il s'agit de marchés ruraux hebdomadaires et de marchés quotidiens dans les villes.

Les prix s'expriment tous en F/ Kg, rendant inutiles les pesées.

Les marchés ruraux fonctionnent en deux temps. Le matin, jusqu'à midi, les transactions se font essentiellement entre producteurs et collecteurs (1/2 grossistes). Après midi les transactions concernent les collecteurs et les grossistes. On peut donc considérer les prix observés dans la matinée comme des prix au producteur et les prix pratiqués au cours de la deuxième étape comme des prix de ½ gros ou de Gros, suivant l'importance des transactions (moins ou plus de 50 kgs).

Sur les marchés urbains il s'agit de prix au consommateur.

Ceci explique que l'on trouve dans les publications des prix de détail, des prix de ½ gros et des prix de gros.

Fréquence des relevés:

Les enquêteurs effectuent un passage par semaine sur les différents marchés.

Documents d'enquêtes:

Ils parcourent le marché et observent les transactions effectuées (quantités et prix). Ils constatent les prix pratiqués qui sont parait-il assez homogènes. Ils n'ont pas de fiche de relevés systématiques.

Ponctuellement, pour contrôle, ils achètent eux-mêmes.

En fin de marché, ils questionnent les acheteurs et les vendeurs.

Toutes les informations recueillies par observation ou interview sont, en fin de marché, portées sur la « fiche de relevé » qui est remise par l'enquêteur à l'Inspecteur régional qui la contrôle.

Produits concernés:14 produits sont observés:

- | | | |
|------------------|------------------------|-----------------------|
| - mil local | - riz local paddy | - niébé 1° qualité |
| - mil sanio | - riz local décortiqué | - niébé 2° qualité |
| - sorgho local | - riz importé brisé | - arachide coque |
| - sorgho importé | - riz importé entier | -arachide décortiquée |
| - maïs local | | |
| - maïs importé | | |

Méthodes de mesures:

Observations des quantités vendues et des prix pratiqués avec rarement des mesures objectives (pesées).

Le contrôle:

Le contrôle est effectué sur le terrain par les Inspecteurs régionaux du CSA et la supervision est assurée par les cadres de la cellule, le Chef de la cellule, l'Agent chargé du traitement informatique et 3 Agents du ZAR.

Transmission des données collectées:

L'inspecteur régional transmet les « fiches de relevé » au service central chaque jeudi par fax.

Le traitement des données:

Les données sont exploitées informatiquement et donnent lieu à une large diffusion

- hebdomadaire (tous les vendredis)
 - dans un bulletin hebdomadaire destiné à une quinzaine de destinataires privilégiés
 - à la radio

- dans le journal « le Soleil »
- mensuelle
 - dans un rapport mensuel diffusé en 80 exemplaires
- annuelle
 - dans un rapport annuel diffusé en 80 exemplaires

Il serait fort utile de faire une analyse temporelle des données puisque l'on dispose de séries de prix depuis 1987.

- le matériel acquis au titre de DIAPER III

Inventaire du matériel DIAPER III

Néant

- la fréquence des recours d'expertise auprès de l'ECA

Néant

- la documentation disponible

La cellule semble avoir une documentation assez fournie. Il lui serait utile cependant d'avoir une documentation sur la méthodologie appliquée ailleurs en matière de relevés des prix.

c) L'enquête suivi des marchés à bétail

L'enquête a pour ambition de régulariser le marché de bétail et de viande à travers une grande transparence des prix pratiqués.

Elle est réalisée par le Bureau des Statistiques de l'Elevage de la Direction de l'Elevage. Elle a redémarré à la mi-Novembre 1994 après une interruption d'un an entre DIAPER II et DIAPER III.

- les organismes impliqués dans sa réalisation

Aucun organisme n'intervient au niveau de cette enquête.

- les ressources humaines

Le Bureau des Statistiques de l'Elevage comprend un Chef de bureau et un seul collaborateur, ingénieur des travaux de l'élevage. C'est trop peu au vu des tâches qui leur incombent et surtout de missions de contrôle qu'ils devraient effectuer sur le terrain.

L'enquête utilise les services de 18 enquêteurs, agents des services de l'élevage, (4 pour le seul marché de Dakar qui est journalier et important).

Personnel	Nombre prévu	Nombre utilisé	Imputation budgétaire
Enquêteurs à plein temps			
Enquêteurs à temps partiel	18	18	Budget de l'Etat
Contrôleurs Chefs des services régionaux de l'élevage	2	2	Budget de l'Etat (à temps partiel)
Chefs des services départementaux de l'élevage	13	13	Budget de l'Etat (à temps partiel)
Superviseurs régionaux			
Superviseurs nationaux	1	1	Budget de l'Etat
Agents de saisie et de traitement	1	1	Budget de l'Etat
Informaticiens grade :			
Analyste			

- les ressources matérielles

Inventaire du matériel du Bureau des Statistiques de l'Elevage

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Observations
Déplacement				
Véhicules TT	1	1988	très mauvais	
Equipement de bureau				
Ordinateurs	1 Olivetti	1988	bon	DIAPER II
	1 Unisys	1991	bon	DIAPER II
	1 Compaq	1995	bon	DIAPER III
Imprimante	1 Olivetti	1988	mauvais	DIAPER II
	1 Unisys	1991	bon	DIAPER II
	1 Compaq	1995	bon	DIAPER III
Onduleurs	3	idem ci-dessus	bon	idem ci-dessus
Photocopieurs				

- la technique

Fréquence des relevés:

Elle porte sur 15 marchés, 14 marchés hebdomadaires et 1 marché quotidien (Dakar).

Documents d'enquêtes et Produits concernés:

Le questionnaire de l'enquête comporte deux fiches. L'une concerne les bovins, l'autre les petits ruminants.

L'information recueillie porte essentiellement sur les prix par observation des transactions effectuées. On se limite au suivi de 50 transactions par marché (il est rare qu'il y en ait davantage), l'enquêteur ne pouvant pratiquement en faire plus.

Les fiches comportent essentiellement des renseignements sur:

- les caractéristiques des animaux vendus
- les acteurs de la transaction
- le poids des animaux
- le prix de animaux sur pieds

Méthodes de mesures:

Les poids des bovins sont mesurés à l'aide de rubans barymétriques. Les petits ruminants sont par contre pesés. Les prix observés sont essentiellement des prix au kg vif.

Le contrôle:

Le contrôle est effectué par les Chefs des Services départementaux de l'élevage et parfois par les Chefs des Services régionaux de l'élevage.

La supervision est assurée par le Chef du Bureau des statistiques lui même et par son collaborateur direct lorsque les moyens de déplacement le permettent. La fréquence de ces contrôles est actuellement insuffisante et il faudrait remettre le véhicule du bureau en bon état de marche.

Transmission des données collectées:

Ces fiches sont transmises par le canal des chefs des services départementaux de l'élevage au service central par tout moyen disponible, c'est dire qu'il n'est pas possible actuellement de compter sur une remontée en temps utile de toutes les informations recueillies.

Pour une information aussi conjoncturelle, ceci représente un lourd handicap et la Direction souhaiterait trouver une solution à ce grave problème. Dans le cadre du projet PARC (lutte contre la peste bovine) financé par le FED, il est prévu l'installation de 10 fax au niveau des services régionaux de l'élevage. L'utilisation de ces fax serait déjà un progrès sans pour autant résoudre le problème pour les marchés éloignés des centres régionaux.

La mise en place d'un fax dans le bureau du responsable de l'enquête faciliterait le transfert des données et accélérerait la diffusion des résultats.

Le traitement des données:

Les fiches sont intégralement traitées informatiquement avec SP6 au niveau central.

- les résultats

Les résultats sont publiés mensuellement avec deux bons mois de retard dans un bulletin appelé « suivi des marchés à bétail ». On ne peut faire plus vite tant que ne sera pas résolu le problème de transmission des fiches d'enquêtes.

Il s'agit de poids et de prix moyens par marché obtenus par moyenne simple des observations faites. Les résultats sont donnés par espèces et par marchés d'une part, par catégories d'animaux et par marchés d'autre part.

Il n'y a pas actuellement de véritable analyse des résultats.

Cette publication est diffusée en une cinquantaine d'exemplaires mais la demande semble plus importante.

Il n'y a pas de communiqués par voie de presse ou par radio, les délais d'obtention des résultats ne le justifiant pas.

- *le matériel acquis au titre de DIAPER III*

Inventaire du matériel DIAPER III

Type de matériel	Description	Date d'acquisition	Etat	Observations
Equipement de bureau				
Ordinateurs	1 Compaq	1995	neuf	
Imprimantes	1 Compaq	1995	neuf	
Onduleurs	1 Compaq	1995	neuf	

- *la fréquence des recours d'expertise auprès de l'ECA*: Néant

- *la documentation disponible*: Les publications antérieures du Bureau.

- *la prise en compte de la participation de l'Etat dans les frais de collecte*

La Direction de l'élevage a, sur l'insistance de l'Animateur local, fait inscrire dans son budget de fonctionnement de 1996, et sur une ligne budgétaire spéciale, un montant de 3,5 millions de F CFA, ce qui correspond aux 40,4% des frais de collecte prévus actuellement dans le Devis-programme. Si cette inscription est effectivement votée, ce sera un réel succès.

1.2.2. Animation locale

a) Rapport d'activité succinct

Gestion du Devis-programme

L'Animateur local assure la cogestion de DIAPER avec la Secrétaire-comptable du projet qui est mandatée par l'Ordonnateur National comme cosignataire ce qui est en conformité avec les dispositions prévues par le Protocole d'exécution.

Il a mis en place un système efficace de suivi de l'exécution du Devis-programme. Nos demandes d'informations sur ce point ont été satisfaites dans les meilleurs délais et avec clarté.

Interventions pour faire respecter les conditionnalités du projet

Durant cette année, l'Animateur local s'est tout particulièrement attaché à faire respecter les conditionnalités du projet DIAPER par le Gouvernement Sénégalais.

- Il lui a fallu tout d'abord intervenir pour faire aboutir les démarches administratives destinées à régler le problème de la participation de l'Etat pour la campagne 1995/1996.
- Il est ensuite intervenu de nombreuses fois auprès des instances compétentes pour que l'Etat inscrive dans son budget de fonctionnement, sur une ligne budgétaire spécifique, sa participation aux frais de collecte pour la campagne 1996/1997.

C'est chose faite au niveau de la demande de budget par la Direction de l'Agriculture. Espérons que tous ses efforts seront couronnés de succès. Le vote du budget le précisera.

Participation aux activités de la Composante Nationale

L'Animateur local participe activement aux réunions de la Composante Nationale et notamment à celles du Comité technique interministériel de suivi de la campagne agricole.

Appui technique aux Structures impliquées dans les opérations soutenues par DIAPER

L'Animateur local s'est beaucoup impliqué dans la préparation et l'exécution de l'enquête agricole. Il sera certainement très utile pour améliorer la méthodologie de la prochaine enquête.

Il suit également de près le projet de Recensement National de l'Agriculture

b)- Relations de travail et collaboration avec les autres organismes impliqués dans l'appui aux systèmes d'information sur la Sécurité Alimentaire

L'Animateur local participe aux réunions des autres cadres de concertation technique pour la Sécurité alimentaire :

- Comité des Experts
- Groupe pluridisciplinaire de Suivi des groupes et zones à risque alimentaire (chaque mois)
- Cellule agro-sylvo-pastorale d'alerte rapide pour la sécurité alimentaire (CASPAR)
- Groupe de travail pluridisciplinaire initié par le Ministre de l'Agriculture

1.3. Gestion des devis-programmes

a) Mise en place des fonds FED et des 27 % de contrepartie nationale

Le Gouvernement Sénégalais devait prendre en charge 27% des dépenses de collecte des enquêtes dans le Budget de 1995, soit 11,7 millions CFA. Bien que le Ministère de l'Agriculture, ait prévu un financement de 10 millions CFA lors de l'élaboration de son budget prévisionnel de fonctionnement, rien n'avait été inscrit dans le Budget voté.

Les 11,7 millions ont finalement été pris sur les Fonds de contrepartie de l'aide alimentaire.

b) Niveau d'exécution du Budget au 15/12/1995

Les Fonds de contrepartie (participation du Gouvernement Sénégalais) ont été mis en place en Juin et les crédits de DIAPER fin Juillet.

Au 15 Décembre, le niveau d'exécution du budget est de:

- 29,1 % pour l'enquête agricole
- 9,5 % pour l'enquête suivi des marchés céréaliers
- 33,3 % pour l'enquête suivi des marchés à bétail
- 37,1% pour l'Animation locale

La faiblesse du taux d'exécution pour l'enquête agricole provient du fait que l'équipement prévu n'est toujours pas acheté. Pour le SIM céréalier, un préfinancement a été effectué par le CSA qui n'a pas encore été régularisé.

Niveau d'exécution des budgets 1995/1996 au 15/12/95

(F. CFA)

Rubrique	Montant devis 95/96	Montant total engagé	Montant du Budget		Montant des engagements	
			FED	Etat	FED	Etat
Enqu. agricole permanente	65.100.600	18.933.785	57.519.918	7.580.682	12.138.306	6.795.479
collecte	28.076.600	18.457.285	20.495.918	7.580.682	11.661.806	6.795.479
équipement	37.024.000	476.500	37.024.000	-	476.500	-
Suivi des Marchés céréaliers	7.690.000	731.000	5.613.700	2.076.300	678.500	52.500
collecte	7.690.000	731.000	5.613.700	2.076.300	678.500	52.500
Suivi des Marchés à bétail	9.237.800	3.077.489	7.175.594	2.062.206	2.032.289	1.045.200
collecte	7.637.800	1.658.937	5.575.594	2.062.206	613.737	1.045.200
équipement	1.600.000	1.418.552	1.600.000	-	1.418.552	-
Animation locale	21.105.190	7.825.861	21.105.190	-	7.825.861	-
salaires	9.798.460	3.646.600	9.798.460	-	3.646.600	-
fonctionnement	5.715.000	1.023.156	5.715.000	-	1.023.156	-
impression et diffusion	3.291.730	856.105	3.291.730	-	856.105	-
équipement	2.300.000	2.300.000	2.300.000	-	2.300.000	-
TOTAL GENERAL	103.133.590	30.568.135	91.414.402	11.719.188	22.674.956	7.893.179

c) Principales difficultés rencontrées dans l'exécution

Néant

Enquête agricole permanente

1995/1996 au 15/12/95

(F. CFA)

Rubrique	Montant devis 95/96	Montant total engagé	Montant du Budget		Montant engagement		Solde (Budget - Engagement)			
			FED	Etat	FED	Etat	FED	ETAT	TOTAL	
Collecte										
Frais de personnel	11.072.500	7.182.000	11.072.500		7.182.000			3.890.500		3.890.500
Carburant	5.924.100	5.723.900		5.924.100		5.723.900		200.200		200.200
Entretien matériel	2.500.000	1.070.051	1.443.418	1.056.582	598.306	471.745		845.112	584.837	1.429.949
Matériel de collecte	4.400.000	2.461.500	4.400.000		2.461.500			1.938.500		1.938.500
Reproduction des questionnaires	600.000	599.834		600.000		599.834			166	166
Recyclage agents de collecte	3.580.000	1.420.000	3.580.000		1.420.000			2.160.000		2.160.000
<i>Total opérations de collecte</i>	28.076.600	18.457.285	20.495.918	7.580.682	11.661.806	6.795.479		8.834.112	785.203	9.619.315
Equipement										
Moyens de transport	36.000.000		36.000.000					36.000.000		36.000.000
Matériel informatique et fournitures « centrale »	1.024.000	476.500	1.024.000		476.500			547.500		547.500
<i>Total équipement</i>	37.024.000	476.500	37.024.000	-	476.500	-		36.547.500	-	36.547.500
TOTAL budget	65.100.600	18.933.785	57.519.918	7.580.682	12.138.306	6.795.479		45.381.612	785.203	46.166.815

Enquête Suivi des Marchés céréalières 1995/1996 au 15/12/95

(F. CFA)

Rubrique	Montant devis 95/96	Montant total engagé	Montant du Budget		Montant engagement		Solde (Budget - Engagement)			
			FED	Etat	FED	Etat	FED	ETAT	TOTAL	
Collecte										
Frais de personnel	3.462.000	410.000	1.385.700	2.076.300	357.500	52.500		1.028.200	2.023.800	3.052.000
Carburant	3.528.000	321.000	3.528.000		321.000			3.207.000		3.207.000
Entretien matériel	400.000		400.000					400.000		400.000
Diffusion radio	300.000		300.000					300.000		300.000
<i>Total opérations de collecte</i>	7.690.000	731.000	5.613.700	2.076.300	678.500	52.500		4.935.200	2.023.800	6.959.000
Equipement										
<i>Total équipement</i>	-	-	-	-	-	-		-	-	-
TOTAL budget	7.690.000	731.000	5.613.700	2.076.300	678.500	52.500		4.935.200	2.023.800	6.959.000

Enquête Suivi des Marchés à détail 1995/1996 au 15/12/95 (F. CFA)

Rubrique	Montant devis 95/96	Montant total engagé	Montant du Budget		Montant engagement		Solde (Budget - Engagement)		
			FED	Etat	FED	Etat	FED	ETAT	TOTAL
Collecte									
Frais de personnel	3.030.000	210.000	2.490.594	539.406		210.000	2.490.594	329.406	2.820.000
Carburant	1.522.800	835.200		1.522.800		835.200		687.600	687.600
Entretien matériel	600.000		600.000				600.000		600.000
Matériel de collecte	1.165.000	325.710	1.165.000		325.710		839.290		839.290
Reproduction des questionnaires	400.000	288.027	400.000		288.027		111.973		111.973
Recyclage agents de collecte	620.000		620.000				620.000		620.000
Diffusion radio	300.000		300.000				300.000		300.000
<i>Total opérations de collecte</i>	7.637.800	1.658.937	5.575.594	2.062.206	613.737	1.045.200	4.961.857	1.017.006	5.978.863
Equipement									
Matériel informatique et fournitures « centrale »	1.600.000	1.418.552	1.600.000		1.418.552		181.448		181.448
<i>Total équipement</i>	1.600.000	1.418.552	1.600.000	-	1.418.552	-	181.448	-	181.448
TOTAL budget	9.237.800	3.077.489	7.175.594	2.062.206	2.032.289	1.045.200	5.143.305	1.017.006	6.160.311

Animation locale 1995/1996 au 15/12/95 (F. CFA)

Rubrique	Montant devis 95/96	Montant total engagé	Montant du Budget		Montant engagement		Solde (Budget - Engagement)		
			FED	Etat	FED	Etat	FED	ETAT	TOTAL
Salaires	9.798.460	3.646.600	9.798.460		3.646.600		6.151.860		6.151.860
Fonctionnement	5.715.000	1.023.156	5.715.000		1.023.156		4.691.844		4.691.844
Impression et diffusion	3.291.730	856.105	3.291.730		856.105		2.435.625		2.435.625
Equipement	2.300.000	2.300.000	2.300.000		2.300.000		-		-
TOTAL budget	21.105.190	7.825.861	21.105.190	-	7.825.861	-	13.279.329	-	13.279.329

1.4. Mise en oeuvre des conditionnalités

a) Comité de sécurité alimentaire

Selon le Protocole d'exécution de DIAPER III, le Comité de Sécurité Alimentaire, dont la constitution est une conditionnalité du projet, est un cadre de concertation politique chargé de l'utilisation des conclusions tirées des travaux de DIAPER, en liaison avec les autres actions menées dans le pays en matière de Sécurité alimentaire.

Le Ministre de l'Agriculture, a décidé que le Comité des Experts (créé en 1987 pour évaluer la situation alimentaire nationale et qui se réunit régulièrement) aura, dès sa prochaine réunion, à jouer le rôle de Comité de Sécurité Alimentaire.

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, a constitué un groupe de travail sur les Statistiques Agricoles pour réfléchir sur la manière de réorganiser le Système de collecte, de traitement et d'analyse des données et de diffusion des résultats.

Le rapport final de ce Comité a été présenté au Ministre de l'Agriculture. Il devrait aboutir à des décisions au début de 1996.

- textes législatifs existants

Il n'a pas été pris de texte législatif mais le Ministre de l'Agriculture a décidé que le « Comité des experts », créé en 1987 par décision du Ministre de l'Agriculture de l'époque, jouerait désormais le rôle de Comité de Sécurité Alimentaire.

- composition

Ce « Comité des experts » est composé de représentants:

- de Structures Nationales,

- Conseiller Technique du Ministre de l'Agriculture
- Conseiller Technique de la Primature
- Direction de la Prévision et de la Statistique
- Direction du Commerce
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- Direction de l'Agriculture (Président)
- Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix

- des Pays donateurs

- PAM (rapporteur)
- FCCAA
- FED
- FAO
- USAID
- Ambassade du Canada

- de Structures associées

- Animation Nationale DIAPER III
- Comité National du CILSS
- Division des Statistiques Agricoles (DA)
- Cellule Agro-Sylvo-Pastorale d'Alerte rapide (DA)

- *opérationnalité*

Ce Comité se réunit régulièrement chaque trimestre.

b) Dispositions prises et/ou envisagées pour la prise en charge des opérations de collecte par l'Etat à hauteur de 40,4 %.

Dans l'état actuel des prévisions du devis-programme de 1996/97, les 40,4% des frais de collecte représentent un montant de 18,8 millions de F. CFA qui se répartissent en:

- 10,8 Millions pour l'enquête agricole
- 4,9 millions pour le suivi des marchés céréaliers
- 3,1 millions pour le suivi des marchés à bétail

Le Ministre de l'Agriculture a demandé l'inscription de 10,8 millions de F. CFA et de 3,1 millions de F. CFA sur des lignes distinctes du budget de fonctionnement de l'Etat. Ce budget est en cours d'adoption.

Si la demande est acceptée, il faudra que soient précisées les modalités d'exécution des dépenses sur une telle ligne et la responsabilité de l'Animateur local.

Le CSA a des ressources propres et n'a besoin d'aucune inscription particulière pour faire face à ses obligations.

1.5. Bonus-Malus

Il faut mentionner les efforts réalisés par le Gouvernement Sénégalais pour inscrire au budget de l'Etat sa participation aux frais de collecte et de ne plus faire appel à des Fonds de contrepartie.

Il faut aussi souligner l'excellente collaboration entre l'Animateur local et les différentes Structures de la Composante Nationale et l'efficacité de ses interventions tant administratives que techniques.

II. Programmation des activités à mettre en oeuvre au cours du

Devis- Programme III

2.1 Les enquêtes

2.1.1 Enquête agricole

L'enquête agricole exécutée régulièrement par la DISA/DA produit chaque année les productions prévisionnelles des céréales et en fin de campagne la production de l'essentiel des produits agricoles pour le pays est répartie par département.

L'enquête couvre tout le pays, son objectif est de fournir des résultats par région et par département.

Améliorations méthodologiques:

Les améliorations méthodologiques porteront sur les fiches d'enquête et la saisie des données.

* fiches d'enquête: Dans l'établissement de la liste des exploitations agricoles pour le tirage des exploitations échantillons, les enquêteurs ne disposent d'aucune fiche pour leur faciliter le dénombrement du nombre total de ménages ainsi que la population des villages échantillons. L'enquêteur utilise une feuille de brouillon ou peut être sa mémoire (puisque aucune vérification n'est possible) pour déterminer le nombre de ménages et la population du village. Par rapport à l'importance que peuvent avoir ces données, il est important de leur donner une bonne fiabilité en encadrant le travail de l'enquêteur par des fiches au même titre que les autres données.

Par ailleurs, pour le tirage des parcelles à rendement, la liste des parcelles est faite exploitation par exploitation sans distinction de culture; l'enquêteur établit dans son brouillon, pour chaque village, une liste des parcelles par culture afin d'y tirer le 1/5. Une fiche de tirage des parcelles à rendement sera élaborer pour la prochaine campagne dans ce sens.

* saisie des données: Jusque là, la saisie des données ne concernait que les fiches de dépouillement. Si cette méthode à l'avantage d'être simple et rapide dans la production des résultats (élément essentiel), elle ne permet d'avoir des fichiers qu'au niveau exploitation, les informations au niveau parcelle. Les analyses statistiques telles que les calculs de précision sur les données relatives aux parcelles, bien que collectées, n'existe pas dans les fichiers. La saisie systématique des fiches relatives sera faite au niveau national; toutefois, cette saisie doit se faire de manière à ne pas compromettre la production des résultats telle que faite actuellement.

Moyens à mettre en oeuvre:

Les moyens à mettre en oeuvre qui sont certes des besoins de l'enquête agricole, serviront de par leur qualité, d'appui au recensement agricole du Sénégal qui doit se dérouler au cours de la campagne 1996/97.

*ressources humaines: En prévision du recensement agricole qui doit se dérouler au cours de la campagne 1996/97, un supplément de 40 enquêteurs s'ajoutera au 100 enquêteurs habituels.

* moyens de déplacement: La dotation des agents de collecte en moto se poursuivra par l'achat de 8 motos destinées aux enquêteurs.

* besoins en appui technique: Le recensement agricole prévu pour la campagne 1996/97 se réalisera conjointement avec l'enquête agricole 1996/97. La conception du recensement fait de l'enquête agricole une partie intégrante. En tant que telle, les appuis techniques prévus dans le cadre de ce recensement doivent se faire en tenant compte du dispositif DIAPER. Ainsi, outre l'Animateur National qui sera impliqué dans toutes les phases de réalisation et d'exécution, l'Equipe Centrale d'Animation doit apporter son appui en participant activement aux principaux forum techniques du dit recensement.

2.1.2 système d'information du marché à bétail

Le suivi du marché à bétail est exécuté par la Direction de l'Elevage. Son objectif est la régulation du marché de bétail et de viande à travers une grande transparence des prix pratiqués. L'enquête a une couverture nationale et couvre actuellement 15 marchés.

Moyens à mettre en oeuvre:

* ressources humaines: La structure du personnel pour l'enquête est actuellement de 2 superviseurs nationaux chargés conjointement de la supervision nationale, de l'analyse et de la publication. L'arrivée presque quotidienne des fiches d'enquête fait de la saisie une activité continue qui nécessite l'ajout d'un agent chargé de la saisie et du traitement des données.

* moyens de déplacement: Sur les 15 enquêteurs, 6 se déplacent avec des moyens qui ne sont pas souvent maîtrisés par la Direction. Il sera prévu dans le budget 1996/97 l'achat de 5 motos. D'autre part le seul moyen dont dispose l'enquête pour les supervisions est le véhicule acheté dans le cadre de DIAPER II. La non prise en compte dans le devis-programme de l'entretien ou, dans le cas actuel, de la réparation de ce véhicule incite l'Etat à en faire autant même après internalisation complète qui signifie la prise en charge des frais de collecte inscrits au devis-programme! Il a donc été décidé de prévoir dans le prochain devis la réparation de ce véhicule.

2.1.3. Système d'information du marché céréalier (SIM)

le SIM est une activité du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA). Jusqu'en mai 1995 son financement sera assuré par le Fonds Commun de Contrepartie de l'Aide Alimentaire. L'enquête couvre 44 marchés (ruraux et urbains) représentatifs de l'ensemble du pays ainsi que certains marchés localisés en Gambie ayant des influences mutuelles avec les marchés sénégalais, ces marchés sont suivis en collaboration avec des collègues Gambiens.

Moyens à mettre en oeuvre:

* ressources humaines: face à la taille de l'échantillon, et aux contraintes liées au déplacement des enquêteurs, le nombre d'enquêteurs passera de 100 à 140 à partir de la prochaine campagne.

* frais de mission: La contrepartie nationale pour le SIM-Céréales est prise sur les fonds propres du CSA. Pour un souci d'harmonisation, le CSA a souhaité l'inscription au devis-programme des taux qui son application dans ses services et cellules pour lui permettre éventuellement de payer le complément sur sa contrepartie. Ces taux sont les suivants:

- . cadres supérieurs: 13.000 F par jour
- . agents de collecte: 2.500 F par jour de marché
- . chauffeurs: 9.000 F par jour.

* matériel informatique: Les micro-ordinateurs actuels du SIM ne sont pas à mesure de supporter les logiciels couramment utilisés actuellement pour les traitement et publications performantes. Il en ait de même pour les imprimantes qui sont des imprimantes matricielles de bas de gamme. L'achat d'un micro-ordinateur et d'une imprimante a pour cela été inscrit au devis-programme 1996/97.

Par ailleurs, pour être conforme aux caractéristiques retenues pour le micro-ordinateur destiné à la centrale d'information, une extension mémoire lui sera faite.

* photocopieuse: Les 2 photocopieuses du SIM sont actuellement hors service. Il se sert actuellement de la photocopieuse de la Direction du CSA sollicité en plus par les propres travaux de la Direction et ceux du ZAR. Pour faciliter la production des publications, l'achat d'une photocopieuse a été inscrit dans le devis-programme 1996/97.

* diffusion: En plus de la diffusion radio, il sera prévu dans le devis programme un budget diffusion presse écrite pour être conforme à la situation actuelle. Le contrat annuel de 350.000CFA par mois avec le journal « Le Soleil » sera renouvelé.

2.2 Animation locale

* enquête agricole: Par rapport aux améliorations méthodologiques à apporter à l'enquête agricole, le rôle de l'animateur local sera fondamental. L'animateur local se chargé pour cela d'élaborer les fiches demandées pour les discuter avec le personnel de la DISA. En plus, il apportera un appui technique dans les activités de saisie des fiches et complémentaires et des analyses statistiques à faire sur les données saisies. A ces tâches s'ajoutent les appuis classiques qu'ils apportaient à l'enquête dans le domaine de la supervision, du traitement et de l'analyse des résultats.

* enquêtes suivi des marchés: Pour les enquêtes suivi du marché, outre son appui dans la supervision des enquêtes, l'animateur local apportera son appui à l'analyse des résultats.

Pour permettre à l'animateur local d'exécuter ces activités d'appui, une extension mémoire sera faite à son micro-ordinateur qui a mémoire vive insuffisante pour supporter les logiciels statistiques mis à sa disposition.

2.3. Participation de l'Etat à la prise en charge de frais de collecte

Le budget prévisionnel du devis programme 1996-1997 s'élève à 89.241.455 FCFA soit 136.701ecu repartis entre l'enquête agricole, le système d'information du marché céréalier, le système d'information sur le marché à bétail et l'animation locale comme suit (les tableaux détaillés sont consignés dans le paragraphe « budget prévisionnel »):

EN CFA

	OPERATION DE COLLECTE	EQUIPEMENT	TOTAL
ENQUETE AGRICOLE	27 948 600	9 981 400	37 930 000
SIM CEREALES	11 890 000	5 000 000	16 890 000
SIM BETAAIL	9 318 800	6 000 000	15 318 800
ANIMATION LOCALE			19 102 655
TOTAL	49 157 400	20 981 400	89 241 455

EN ECU

	OPERATION DE COLLECTE	EQUIPEMENT	TOTAL
ENQUETE AGRICOLE	43 008	15 360	58 368
SIM CEREALES	18 297	7 694	25 991
SIM BETAAIL	13 712	9 233	22 945
ANIMATION LOCALE			29 396
TOTAL	75 646	32 287	137 329

Le montant global des frais de collecte s'élevant à 49.157.400 FCFA (soit 75.646 ecu), la participation de l'Etat à ces frais à concurrence de 40,4% sera donc de 19.859.590 FCFA. Des dispositions ont été prises au niveau du Ministère de l'Agriculture pour insérer dans le budget de fonctionnement de ses Directions respectives (Direction de l'Agriculture, Direction de l'Elevage), la prise en charge d'une partie des frais de collecte. Pour ce qui concerne le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui ne relève pas du Ministère de l'Agriculture, la prise en charge sera faite sur ses fonds propres inscrits dans les Fonds de Contrepartie de l'Aide Alimentaire.

Par Direction les montants correspondants aux 40,4% des frais de collecte sont les suivants:

Direction de l'Agriculture:	11.291.234 F CFA
Direction de l'Elevage:	3.764.795 F CFA
Commissariat à la Sécurité Alimentaire:	4.803.560 F CFA

D'après les informations reçues, les montants budgétisés vont au delà des 40,4% du devis-programme tel que proposé.

2.4. Budget prévisionnel

DESIGNATION DE L'ENQUETE : ENQUETE AGRICOLE

SERVICE OU ORGANISME RESPONSABLE : DIRECTION DE L'AGRICULTURE

1 ECU=649,839

DESIGNATION	Nombre	coût unit. F CFA	coût total F CFA	coût total ECU
I. OPERATION DE COLLECTE				
<i>1.1 Frais de personnel</i>			13.472.500	20.732
-Indemnités			12.840.000	19.759
Superviseurs nationaux (20000F*3*6mois)	18	20.000	360.000	554
Superviseurs régionaux (20000F*10*6mois)	60	20.000	1.200.000	1.847
Contrôleurs (15000F*30*6mois)	180	15.000	2.700.000	4.155
Enquêteurs (10000F*140*6mois)	840	10.000	8.400.000	12.926
Agent "Centrale d'Information" (15000F*12mois)	12	15.000	180.000	277
-Frais de mission			472.500	727
Supervision nationale (3missions*15j*7500F)	45	7.500	337.500	519
Chauffeurs (3missions*15j*3000F)	45	3.000	135.000	208
-Primes				
Traitement, saisie et analyse(20000F*2*4mois)	8	20.000	160.000	246
<i>1.2 Carburant</i>			7.016.100	10.797
- Enquêteurs (10l*140*6mois)	8,400	455	3.822.000	5.881
- Contrôleurs (20l*30*6mois)	3,600	455	1.638.000	2.521
- Superviseurs régionales (4sorties*300km*10*0,2l)	2,400	455	1.092.000	1.680
- Supervisions nationales (1500km*3missions*0,2)	900	455	409.500	630
- Carburant Centrale (10l*12mois)	120	455	54.600	84
<i>1.3 Impression des questionnaires</i>			600.000	923
<i>1.4 Entretien matériel</i>			2.680.000	4.124
- Véhicule			700.000	1.077
- Motos	33	60.000	1.980.000	3.047
<i>1.5 Recyclage agents de collecte</i>			4.180.000	6.432
- Formation superviseurs et contrôleurs			1.680.000	2.585
Formateurs (4j*2*10000F)	8	10.000	80.000	123
Perdiem cont. et sup. (4j*40*7500F)	160	7.500	1.200.000	1.847
Transport cont. et sup. (40*10000F)	40	10.000	400.000	616
- Formation enquêteurs			2.500.000	3.847
Formateurs (4j*2*10régions*5000F)	80	5.000	400.000	616
Perdiem enquêteurs (4j*140*3000F)	560	3.000	1.680.000	2.585
Transport enquêteurs (140*3000F)	140	3.000	420.000	646
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE			27.948.600	43.008
II EQUIPEMENT			-	-
<i>2.1 Moyens de transport</i>			9.600.000	14.773
- Motos	8	1.200.000	9.600.000	14.773
<i>2.2 Matériel de reproduction</i>			381.400	587
- Machine à relier	1	381.400	381.400	587
TOTAL EQUIPEMENT			9.981.400	15.360
TOTAL BUDGET			37.930.000	58.368

DESIGNATION DE L'ENQUETE : SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES CEREALIERES
 SERVICE OU ORGANISME RESPONSABLE : COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE

1ECU=649.839

DESIGNATION	Nombre	coût unit. F CFA	coût total F CFA	coût total ECU
OPERATION DE COLLECTE			7.690.000	11.834
<i>1. Frais de personnel</i>			<i>3.462.000</i>	<i>5.327</i>
-Indemnités			720.000	1.108
Superviseurs (20000F*3*12mois)	36	20.000	720.000	1.108
-Frais de déplacement			2.742.000	4.220
Agents de collecte (1000F/jour de marché)	2.112	1.000	2.112.000	3.250
Superviseurs nationaux (4missions*15j)	60	7.500	450.000	692
Chauffeurs (4missions*15j*3000F)	60	3.000	180.000	277
<i>2. Carburant</i>			<i>3.528.000</i>	<i>5.429</i>
- Enquêteurs (20l/marché/mois*44*march*12mois)	10.560	300	3.168.000	4.875
- Superviseurs (4missions*1500km*0,2l)	1.200	300	360.000	554
<i>3. Diffusion Radio</i>			<i>300.000</i>	<i>462</i>
<i>4. Diffusion presse écrite (350.000FCFA/mois)</i>	12	350.000	<i>4.200.000</i>	<i>6.463</i>
<i>5. Entretien matériel</i>			<i>400.000</i>	<i>616</i>
- Photocopieur (y compris consommables)	1	400.000	400.000	616
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE			11.890.000	18.297
EQUIPEMENT				
- Ordinateur et accessoires	1	2.000.000	2.000.000	3.078
- Photocopieur	1	3.000.000	3.000.000	4.617
TOTAL EQUIPEMENT			5.000.000	7.694
TOTAL BUDGET			16.890.000	25.991

DESIGNATION DE L'ENQUETE : SUIVI DES MARCHES A BETAIL
SERVICE OU ORGANISME RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ELEVAGE

1ECU=649,839 FCFA

DESIGNATION	Nombre	coût unit. F CFA	coût total F CFA	coût total ECU
I . OPERATION DE COLLECTE				
<i>1.1 Frais de personnel</i>			3.450.000	5.309
1.1.1 Indemnités			2.820.000	4.340
- Superviseurs nationaux (2*20000F*12mois)	24	20.000	480.000	739
- Enquêteurs (10000F*18*12mois)	216	10.000	2.160.000	3.324
- Agent saisie et traitement (12*mois*15000F)	12	15.000	180.000	277
1.1.2 Frais de mission			630.000	969
- Superviseurs nationaux (6missions*10j*7500F)	60	7.500	450.000	692
- Chauffeurs	60	3.000	180.000	277
1.2 Carburant			3.166.800	4.873
- Enquêteurs (10l*18*12)	2.160	455	982.800	1.512
- Contrôleurs (20l*9+70l)*12mois	3.000	455	1.365.000	2.101
- Missions nationales (6miss*1500km*0,25l)	1.800	455	819.000	1.260
1.3 Impression des questionnaires			400.000	616
1.4 Diffusion radio			300.000	462
1.5 Entretien matériel			950.000	1.462
- Véhicule	1	350.000	350.000	539
- Photocopieur (y compris réparation)	1	600.000	600.000	923
1.6 Fournitures d'enquête	18	24.000	432.000	665
1.7 Recyclage agents de collecte			620.000	954
- Formateurs (4j*2*10000F)	8	10.000	80.000	123
- Perdiem Enquêteurs (4j*5000F*18)	72	5.000	360.000	554
- Transport Enquêteurs (10000F*18)	18	10.000	180.000	277
TOTAL OPERATIONS DE COLLECTE			9.318.800	14.340
II EQUIPEMENT				
Motos	5	1.200.000	6.000.000	9.233
TOTAL EQUIPEMENT			6.000.000	9.233
TOTAL BUDGET			15.318.800	23.573

ANIMATION NATIONALE

1ECU=649,839 FCFA

RUBRIQUES	ESTIMATION DES COUTS			Coût total
	Nombre	Coût unit unit	Coût total FCFA	ECU
I SALAIRES			9.798.460	15.078
<i>1.1 Rémunérations</i>			7.966.920	12.260
- Animateur national	12	462.000	5.544.000	8.531
- Secrétaire-Comptable	12	201.910	2.422.920	3.728
<i>1.2 Charges sociales</i>	12	94.295	1.131.540	1.741
<i>1.3 Assurance santé</i>	2	350.000	700.000	1.077
II FONCTIONNEMENT			5.715.000	8.794
<i>2.1. Carburant</i>			1.274.000	1.960
- Missions (6missions*1500km*0,2l)	1.800	455	819.000	1.260
- Coordination	1.000	455	455.000	700
<i>2.2 Perdiem</i>			441.000	679
- Animateur local (6missions*7j*7500F)	42	7.500	315.000	485
- Chauffeur (6missions*7j*3000F)	42	3.000	126.000	194
<i>2.3 Fournitures de bureau</i>			900.000	1.385
<i>2.4. Frais de téléphone, Fax et Poste</i>			1.200.000	1.847
<i>2.5. Entretien</i>			1.900.000	2.924
- Véhicule			1.500.000	2.308
- Photocopieuse			400.000	616
III. IMPRESSION ET DIFFUSION			3.249.195	5.000
IV. EQUIPEMENT			340.000	523
- Barettes d'extension mémoire	2	170.000	340.000	523
TOTAL			19.102.655	29.396

ANNEXE 2: Questionnaire et fiche de dépouillement

ENQUETE 94/95 QUESTIONNAIRE VILLAGE

Région : []
 Département : []
 Arrondissement : []
 Communauté rurale : []
 Village : []

Nom de l'enquêteur :

1. Statistiques générales sur le village

- . Nombre de carrés administratifs [.....]
- . Nombre de concessions [.....]
- . Nombre d'exploitations agricoles [.....]
- . Nombre total de ménages [.....]
- . Population totale du village [.....]

2. Liste des exploitations agricoles

(au delà de 36 exploitants, utiliser les feuilles supplémentaires)

No	Nom Exploitant	No	Nom Exploitant	No	Nom exploitant
1		13		25	
2		14		26	
3		15		27	
4		16		28	
5		17		29	
6		18		30	
7		19		31	
8		20		32	
9		21		33	
10		22		34	
11		23		35	
12		24		36	

Signature du chef de secteur :

RECENSEMENT DU MATERIEL ET INTRANTS DU MENAGE

REGION : []
 DEPARTEMENT : []
 ARRONDISSEMENT : []
 VILLAGE : []
 NOM CHEF MENAGE :
 N° MENAGE :
 NOM ENQUETEUR :
 DATE DE PASSAGE :

MATERIEL (Inscrire pour chaque modalité des caractères étudiés, le nombre d'unités de l'exploitation)

CODE	LIBELLES	MODE D'ACQUISITION				ANNEE D'ACQUISITION		
		Propriété	Copro- priété	Location Emprunt	Crédit	Avant 1981	De 1981 à 1990	Après 1990
1	2	3	4	5	6	7	8	9
01	SEMOIR SUPER ECONOMIQUE	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
02	POLYCLTEUR	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
03	HOUE OCCIDENTALE	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
04	HOUE SINE N 9	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
05	HOUE SINE GRECO	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
06	BATIARARA	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
07	BATIARIANA	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
08	SOULEVEUSE	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
09	CHARRETTE ASINE	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
10	CHARRETTE EQUINE	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
11	CHARRETTE BOVINE PT PLATEAU	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
12	CHARRETTE BOVINE Gd PLATEAU	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
13	PAIRES DE BOEUF DE TRAIT	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
14	ANES DE TRAIT	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
15	CHEVAUX DE TRAIT	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
16	CHARRUE	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
17	TRACTEUR	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]
18	PRESSE A HUILE	[]	[]	[]	[]	[]	[]	[]

ENGRAIS

FORMULE	QUANTITE EN KG	MODE ACQUISITIF	CULTURES
[]		[]	[]
[]		[]	[]
[]		[]	[]
[]		[]	[]
[]		[]	[]
[]		[]	[]

- FORMULE
- 1 = UREE
 - 2 = 14-7-7
 - 3 = 8-18-27
 - 4 = 6-20-10
 - 5 = 10-10-20
 - 6 = 14-23-14
 - 7 = AUTRE
- CULTURES
- 01=RIZ
 - 04=MIL
 - 05=SORG
 - 06=MAIS
 - 07=FONIO
 - 08=NIEBE
 - 09=PATA
 - 10=MANIO

- MODE ACQUISITIO
- 1 = ACHAT
 - 2 = CREDIT
 - 3 = DON
 - 4 = AUTRE
- 11=ARACH
12=COTON
13=BEREF
- 14 = *negane*

SEMENCES

CULTURES	TYPE	VARIETE	MODE ACQUISITION	QUANTITE KG
ARACHIDE	[]	[]	[]	
	[]	[]	[]	
	[]	[]	[]	
	[]	[]	[]	
	[]	[]	[]	
MIL	[]		[]	
SORGHO	[]		[]	
MAIS	[]		[]	
RIZ	[]		[]	
NIEBE	[]		[]	

- VARIETE ARACHID
- 1 = FLEUR II
 - 2 = 55 437
 - 3 = 73 30
 - 4 = 73 33
 - 5 = 57 313
 - 6 = 28 206
 - 7 = 69 101
 - 8 = AUTRES
- MODE ACQUIST
- 1 = ACHAT
 - 2 = CREDIT
 - 3 = DON
 - 4 = RESERVE
PERSONNELLE
- TYPE
- 1 = SELECTIONNE
 - 2 = ORDINAIRE

EVALUATION DES STOCKS PAYSANS DE CEREALES

Région : [] Arrondissement :

Département : [] Village : []

Nom Chef ménage : Nom Enquêteur :

Prénom Ménage : Date de passage :

MOYENS STOCKAGE		SACS			GRENIERS				AUTRES			QUANTITE TOTALE STOCKEE (Kgs)
		Nbre de sacs	Poids Moyen (Kgs)	Poids Total (Kgs)	Type de UML	Nbre de UML	Poids Moyen (Kgs)	Poids Total (Kgs)	Type de UML	Nbre de UML	Poids Moyen (Kgs)	
CEREALES	CM											
	F											
	AUT.											
	TOT.											
SORGHOS	CM											
	F											
	AUT.											
	TOT.											
MAÏS	CM											
	F											
	AUT.											
	TOT.											
RIZ	CM											
	F											
	AUT.											
	TOT.											
FONIO	CM											
	F											
	AUT.											
	TOT.											
TOTAL												

NOTES : CM = Chef de ménage

F = Femmes

UML = Unité de mesures locales (bassines, bottes, paniers, pot, etc....)

Les poids demandés portent sur les produits en grain.

Région :

Département :

ENQUETE 94/95
FICHE DE DEPOUILLEMENT No 3 (Bis)

Superficie (S en Ha), Rendement (R en Kg/Ha)

Nom de l'enquêteur :

(Données post-récoltes)

N° Questionnaire []

VILLAGE	EXPLOITATION		RENDEMENT DES DIFFERENTES CULTURES DANS CHAQUE VILLAGE																					
	N°	NOM EXPLOITANT	ARACHIDE		MIL		SORGHO		MAIS		NIEBE		RIZ		FONIO		MANIOC		PATATE		A.CUL			
			S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R
..... CODE=[]	01	[]
..... CODE=[]	02	[]
.....	03	[]
.....	04	[]
.....	05	[]
.....	06	[]
.....	07	[]
.....	08	[]
.....	09	[]
.....	10	[]
.....	11	[]
.....	12	[]
.....	13	[]
.....	14	[]
.....	15	[]
XXXXXXXXXXXX	TOTAL		XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX	XXXX

ENQUETE 94/95
FICHE DE DEPOUILLEMENT NO 4

Région : []

Département : []

Nom de l'enquêteur :

Stocks de céréales en Kgs détenus
par le paysan par type de culture

N° Questionnaire []

V I L L A G E			E X P L O I T A T I O N A G R I C O L E					
NOM DU VILLAGE DE RESIDENCE	Populat. Totale Village	Nombre Total d'expl.	N° DE L'EXPLOITANT	QUANTITES EN STOCKS DE :				
				Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio
..... code[]	01 [] 02 [] 03 [] 04 [] 05 []
.....[]	06 [] 07 [] 08 [] 09 [] 10 []
.....[]	11 [] 12 [] 13 [] 14 [] 15 []
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FICHE DE RELEVÉ
 INFORMATION SUR LES PRIX DES CEREALES ET DES LEGUMINEUSES

Région :

Date de Transmission :

Date limite transmission:

Marché :

Marché :

Responsable du relevé :

Responsable du relevé :

DESIGNATION DU PRODUIT	QUANTITE RELEVÉE	PRIX PROD.	PRIX DETAIL	PRIX DE 1/2 Gros	PRIX DE Gros
Mil local					
Mil sanio					
Sorgho local					
Sorgho Importé					
Maïs local					
Maïs Importé					
Riz local Paddy					
Riz local décort.					
Riz Imp. brisé					
Riz Imp. entier					
Niébé 1ère Q.					
Niébé 2ème Q.					
Arachide coque					
Arachide décort.					

DESIGNATION DU PRODUIT	QUANTITE RELEVÉE	PRIX PROD.	PRIX DETAIL	PRIX DE 1/2 Gros	PRIX DE Gros
Mil local souna					
Mil sanio					
Sorgho local					
Sorgho Importé					
Maïs local					
Maïs Importé					
Riz local Paddy					
Riz local décort.					
Riz Imp. brisé					
Riz Imp. entier					
Niébé 1ère Q.					
Niébé 2ème Q.					
Arachide coque					
Arachide décort.					

observations:

Observations :

Marché :

Marché :

Responsable du relevé :

Responsable du relevé :

DESIGNATION DU PRODUIT	QUANTITE RELEVÉE	PRIX PROD.	PRIX DETAIL	PRIX DE 1/2 Gros	PRIX DE Gros
Mil local					
Mil sanio					
Sorgho local					
Sorgho Importé					
Maïs local					
Maïs Importé					
Riz local Paddy					
Riz local décort.					
Riz Imp. brisé					
Riz Imp. entier					
Niébé 1ère Q.					
Niébé 2ème Q.					
Arachide coque					
Arachide décort.					

DESIGNATION DU PRODUIT	QUANTITE RELEVÉE	PRIX PROD.	PRIX DETAIL	PRIX DE 1/2 Gros	PRIX DE Gros
Mil local					
Mil sanio					
Sorgho local					
Sorgho importé					
Maïs local					
Maïs importé					
Riz local Paddy					
Riz local décort.					
Riz Imp. brisé					
Riz Imp. entier					
Niébé 1ère Q.					
Niébé 2ème Q.					
Arachide coque					
Arachide décort.					

Observations:

Observations :

